

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 2 avril 2012, à 20 heures, à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères Sylvie DeBlois
 Anne Pichette

Messieurs les conseillers Mathieu Drouin
 Pierre-Edouard Houde
 Bruno Simard

Absent : Yves Lévesque

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012.
3. Suites de cette séance.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution demande de dérogation mineure M. Marcellin Turcotte.
7. Résolution demande de dérogation mineure Mme Christine Jean et M. Patrice Guertin.
8. Résolution autorisant la Directrice générale/ Secrétaire-trésorière, à participer au congrès de l'ADMQ les 6,7 et 8 juin 2012.
9. Résolution nomination pompiers volontaires.
10. Résolution autorisation de dépense sécurité incendie.
11. Résolution autorisant l'achat d'équipement (polisseuse)
12. Demande d'appui financier Évènement l'Île en Blues.
13. Résolution subvention camp d'été
14. Résolution publication spéciale d'été *Journal Autour de l'Île*.
15. Demande de partenariat Souper-bénéfice 2012 Fondation François Lamy.
16. Résolution constat d'infraction en vertu du *Q-2, r. 22*
17. Résolution constat d'infraction en vertu du *Q-2, r. 22*
18. Dépôt du rapport financier et le rapport du vérificateur.
19. Divers.
 - 19.1 Demande de l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans
 - 19.2 Résolution Directives 2012-02-et 2012-03
20. Rapport des élus sur les divers comités.
21. Période de questions.
22. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012.

12-38

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Anne Pichette, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012 soit adopté.

3. Suites de cette séance

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire trésorière.

12-39

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) d'autoriser le paiement des factures de mars totalisant 83 495.92 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 10 742.46 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Résolution demande de dérogation mineure M. Marcellin Turcotte.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande de M. Marcellin Turcotte, concernant la propriété du 4032 chemin Royal. La demande vise la création d'un nouveau lot à même les droits acquis. Cette opération aura pour conséquence de créer un nouveau lot (101-5), ayant un frontage avant de 34,84 mètres et un frontage arrière de 34,53 mètres ce qui est inférieur à la norme. La largeur minimale selon la réglementation est de 50 mètres.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des recommandations du comité consultatif d'urbanisme qui sont favorables à la demande de monsieur Turcotte.

12-40

Il est proposé par Mathieu Drouin, **Appuyé par** Anne Pichette **et résolu à la majorité des conseillers (ères)**

d'autoriser l'opération cadastrale créant le nouveau lot (101-5) ayant une superficie de 2 927,9 m² avec un frontage avant de 34,84 mètres et un frontage arrière de 34,53 mètres.

7. Résolution demande de dérogation mineure Mme Christine Jean et M. Patrice Guertin

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande de Mme Christine Jean et M. Patrice Guertin ; les propriétaires du 3963 ch Royal, désirent vendre la partie du lot 109-P et ainsi créer un terrain dont la superficie serait inférieure à celle requise à l'article 27 du règlement # 2005-198. La superficie du lot 109-14 étant de 709 m².

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des recommandations du comité consultatif d'urbanisme, qui sont à l'effet de faire droit à la requête de madame Jean et monsieur Guertin.

12-41 **Il est proposé par** Mathieu Drouin, **Appuyé par** Bruno Simard **et résolu à la majorité des conseillers (ères)**, d'autoriser la vente du lot 109-P, la superficie totale du 3963, chemin Royal (lot 109-14), après cession, sera alors de 709 m².

12-42 **8. Résolution autorisant la Directrice générale / secrétaire trésorière, à participer au Congrès de l'ADMQ les 6, 7 et 8 juin 2012.**

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser la directrice générale à participer au congrès de l'ADMQ qui se tiendra les 6, 7 et 8 juin 2012 à Québec.

9. Résolution nomination pompiers volontaires.

12-43 **Sur une proposition** de Anne Pichette, **Appuyée par** Mathieu Drouin, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** de procéder aux nominations suivantes, madame, Marjolaine Turcotte, pompière volontaire, messieurs Martin Boisvert, Michel Gariépy et Dave Tremblay, pompiers volontaires.

10. Résolution autorisation dépense sécurité incendie.

12-44 **Sur une proposition** de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Mathieu Drouin, **Il est résolu à l'unanimité** d'autoriser l'achat d'équipement pour le service incendie, au montant de 4 000\$.

11. Résolution autorisant l'achat d'équipement (polisseuse)

12-45 **Sur une proposition** de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser l'achat d'une polisseuse Windsor du fournisseur Sani Marc, au montant 1 300 \$ (taxes en sus).

12. Demande d'appui financier Évènement l'Île en Blues.

12-46 **Sur une proposition** de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'accorder un montant de 100 \$ à l'organisme précité pour deux laissez-passer pour le samedi, un panneau publicitaire (2 X 4) à l'entrée du site de l'Évènement, inscription dans la publicité distribuée autour de l'Île ainsi que sur le dépliant.

13. Résolution subvention camp d'été.

Attendu que la municipalité de Sainte-Famille désire poursuivre sa contribution afin d'atténuer les coûts des contribuables pour la fréquentation de leur enfant à un camp de jour offert par des organismes opérant sur le territoire de la MRC de l'Île d'Orléans ;

Attendu que la municipalité de Sainte-Famille n'offre pas l'organisation d'activités estivales au même titre que les municipalités de Saint-Pierre et de Sainte-Pétronille à titre d'exemple ;

Attendu que les municipalités, qui acceptent des inscriptions d'enfants provenant de d'autres municipalités pour la participation à un camp de jour, facturent un montant supplémentaire de 100 \$ aux non-résidents ;

Attendu que la participation à un camp de jour au Camp Saint-François ou au Camp des scouts n'occasionne pas de coûts de non-résidents ;

Attendu que la municipalité de Sainte-Famille, par un souci d'équité, désire inclure les Camps de Saint-François et des scouts pour une contribution à la hauteur d'un montant équivalant à la prime de non-résidents chargée par les municipalités qui offrent un camp de jour ;

12-47

En conséquence, Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères)

Que la municipalité de Sainte-Famille contribue, pour toute inscription à un camp de jour, sur le territoire de la M.R.C. de l'Île d'Orléans, à un montant maximum de 80 \$/ par enfant ;

Que cette subvention soit accordée à tout enfant qui fréquente une école primaire, au mois de juin de l'année en cours et provenant du territoire de la municipalité de Sainte-Famille ;

Que la directrice générale soit autorisée à payer les frais de non-résidents aux organismes suivants :

Camp de jour Village de Sainte-Pétronille
Camp de jour Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Camp Saint-François de l'Île d'Orléans
Camp des scouts de l'Île d'Orléans.

14. Résolution publication spéciale d'été Journal Autour de l'Île.

12-48

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Anne Pichette, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'accorder un montant de 235 \$ pour la publication spéciale d'été du Journal Autour de l'Île.

15. Demande de partenariat Souper-bénéfice Fondation François- Lamy.

12-49

Sur une proposition de Mathieu Drouin, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'offrir la location du gymnase gratuitement pour le souper-bénéfice de la Fondation François Lamy ; le seul montant à facturer sera de 80\$ pour le ménage nécessaire après cette activité.

16. Résolution constat d'infraction en vertu du Q-2, r.22

12- 50

Sur une proposition de Mathieu Drouin, **Appuyée** par Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) d'autoriser M. Julien Brière, inspecteur en bâtiment et en environnement à la MRC de l'île d'Orléans à délivrer le constat nécessaire au propriétaire du 4194, chemin Royal, en vertu du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), à l'article 3.3.

17. Résolution constat d'infraction en vertu du Q-2, r.22

12-51

Sur une proposition de Mathieu Drouin, **Appuyée** par Anne Pichette, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) d'autoriser M. Julien Brière, inspecteur en bâtiment et en environnement à la MRC de l'île d'Oréans à délivrer le constat nécessaire au propriétaire du 3613, chemin Royal, en vertu du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22, à l'article 3.3.

18. Dépôt du rapport financier et du vérificateur

12-52

Sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée** par Anne Pichette, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) d'accepter le dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur tel que présenté par M. le maire Jean-Pierre Turcotte.

19. Divers

12-53

19.1 Demande de l' Association Bénévole de l'Île d'Orléans

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée** par Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) d'accorder un montant de 200\$ à l'organisme.

19.2 Résolution directive 2012-02 et 2012-03

Adoption des directives relatives à l'obligation d'obtenir l'autorisation du Ministère de la culture, des Communications et de la Condition féminine avant l'émission d'un permis ou certificat et au délai de traitement des permis et certificats.

Attendu la volonté du Conseil municipal d'améliorer la gestion des permis et certificats pour mieux répondre aux demandes des citoyens ;

Attendu que les dispositions actuelles de la réglementation applicable obligent l'attente de l'autorisation du ministère avant l'émission des permis ou certificats ;

Attendu que la directive 2012-02 suspend l'obligation d'obtention de l'autorisation du Ministère avant l'émission du permis ;

Attendu les difficultés de traitement des permis et certificats étant donné que certains dossiers de demande ne sont pas complets malgré les requêtes répétées des employés de la MRC et des municipalités, auprès des demandeurs ;

Attendu que la directive 2012-03 oblige à un délai maximal de 60 jours pour l'obtention des documents ;

Attendu que la réglementation applicable devra être modifiée pour être conséquente aux obligations des susdites directives ;

Attendu que les membres du Conseil municipal déclarent avoir pris connaissance desdites directives, déclarent les avoir lues et renoncent à la lecture par la direction générale;

En conséquence

12-54

Il est proposé par Mathieu Drouin, **Appuyé par** Sylvie DeBlois,

Et résolu :

Que le Conseil adopte les directives 2012-02 et 2012-03 et demande que celles-ci soient immédiatement signifiées aux employés chargés du traitement et de l'émission des permis et certificats,

Résolu par la majorité des conseillers (ères) présents (tes). M. Pierre-Edouard Houde, contre la proposition.

20. Rapport des élus sur les divers comités.

21. Période de questions

22. Levée ou ajournement de la séance

12-55

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 20h50.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.